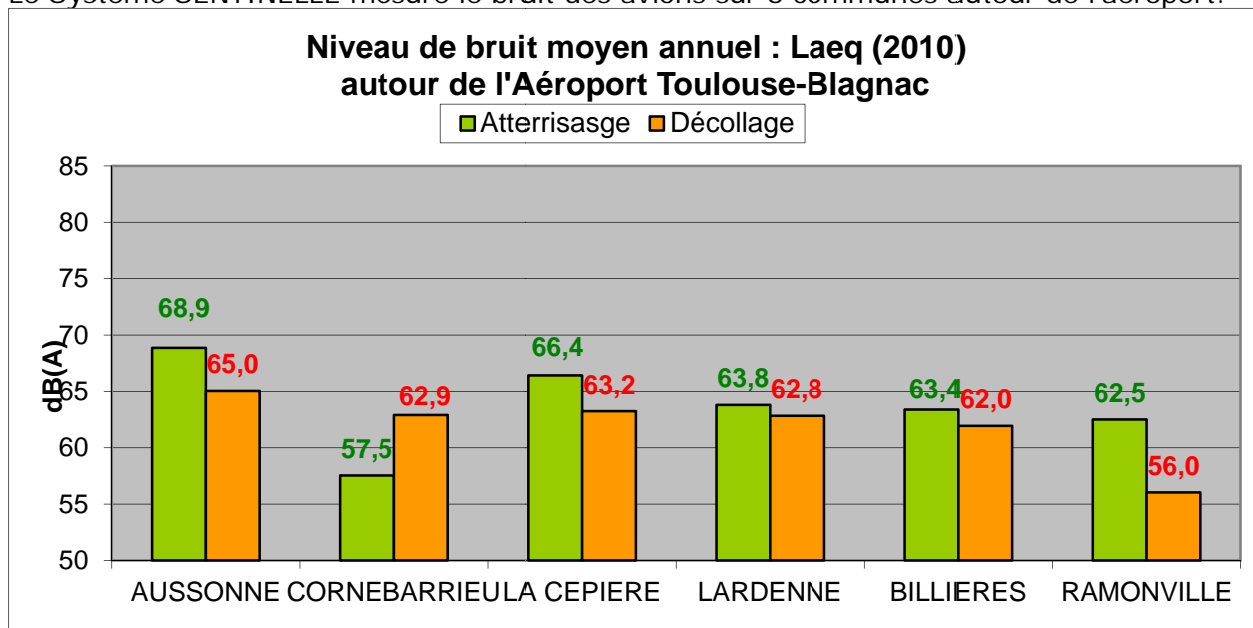


INDICATEURS DE PERFORMANCE ANNEE 2010

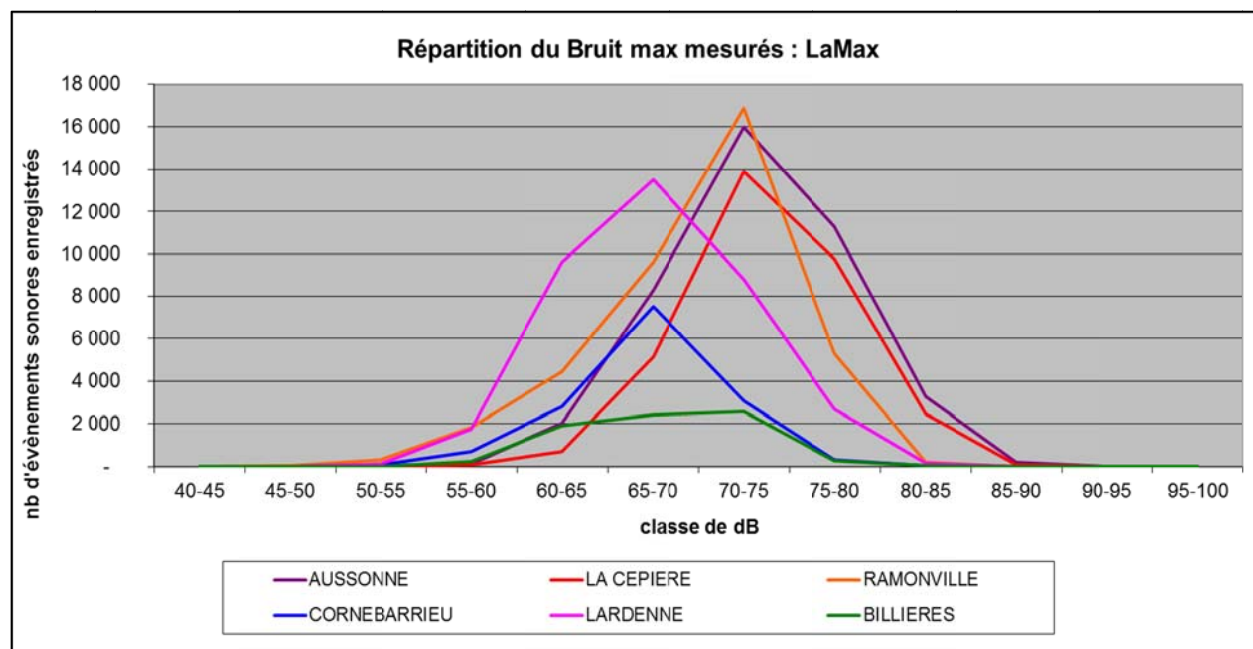
- Bruit des avions Page 2
- Trafic avions de nuit (entre 22h et 06h)..... Page 4
- Traitement des plaintes et demandes d'information Page 5
 - Evolution de nombre de demandes traitées
 - Nature des demandes
- Aide à l'insonorisation Page 6
 - Evolution des budgets engagés
 - Nombre de logements insonorisés
- Consommation de ressources Page 7
 - Évolution de la consommation en énergies (électricité et gaz)
 - Evolution de la consommation en eau
- Production de déchets Page 8
 - Evolution de la production de déchets
 - Traitement des déchets
- Qualité de l'air Page 9
 - Dioxyde d'azote NO₂
 - Poussières PM₁₀
 - Emissions des avions

• BRUIT DES AVIONS

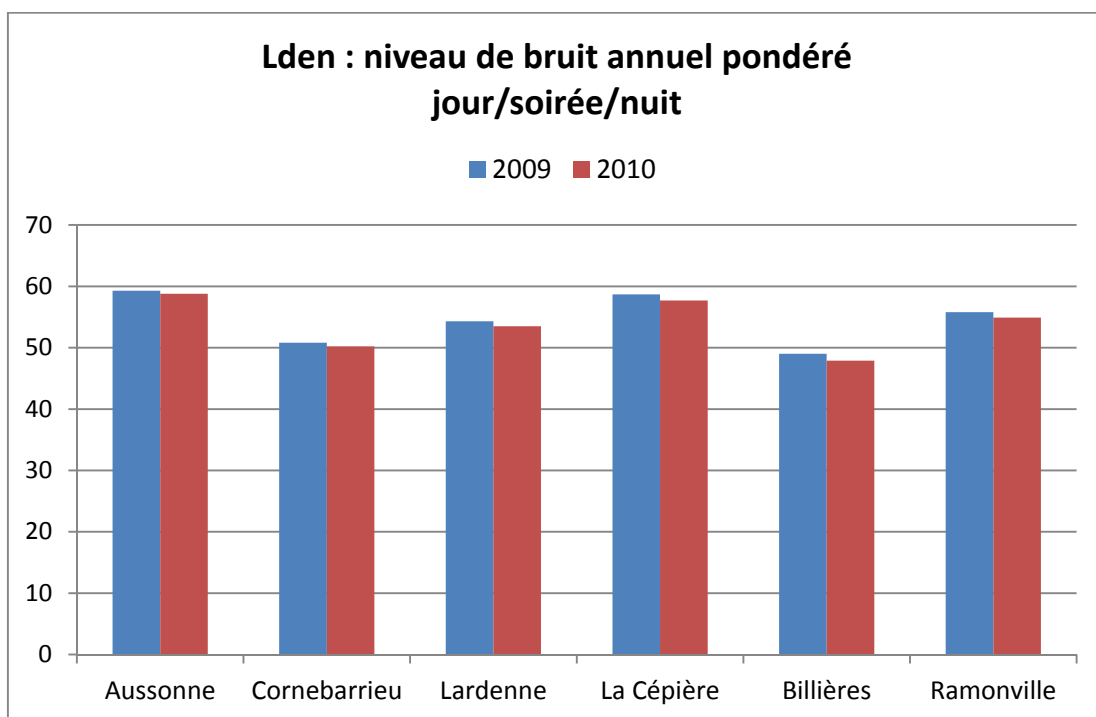
Le Système SENTINELLE mesure le bruit des avions sur 6 communes autour de l'aéroport.



Le Laeq est une unité de bruit décrivant le bruit moyen calculé sur la durée de passage de l'avion.

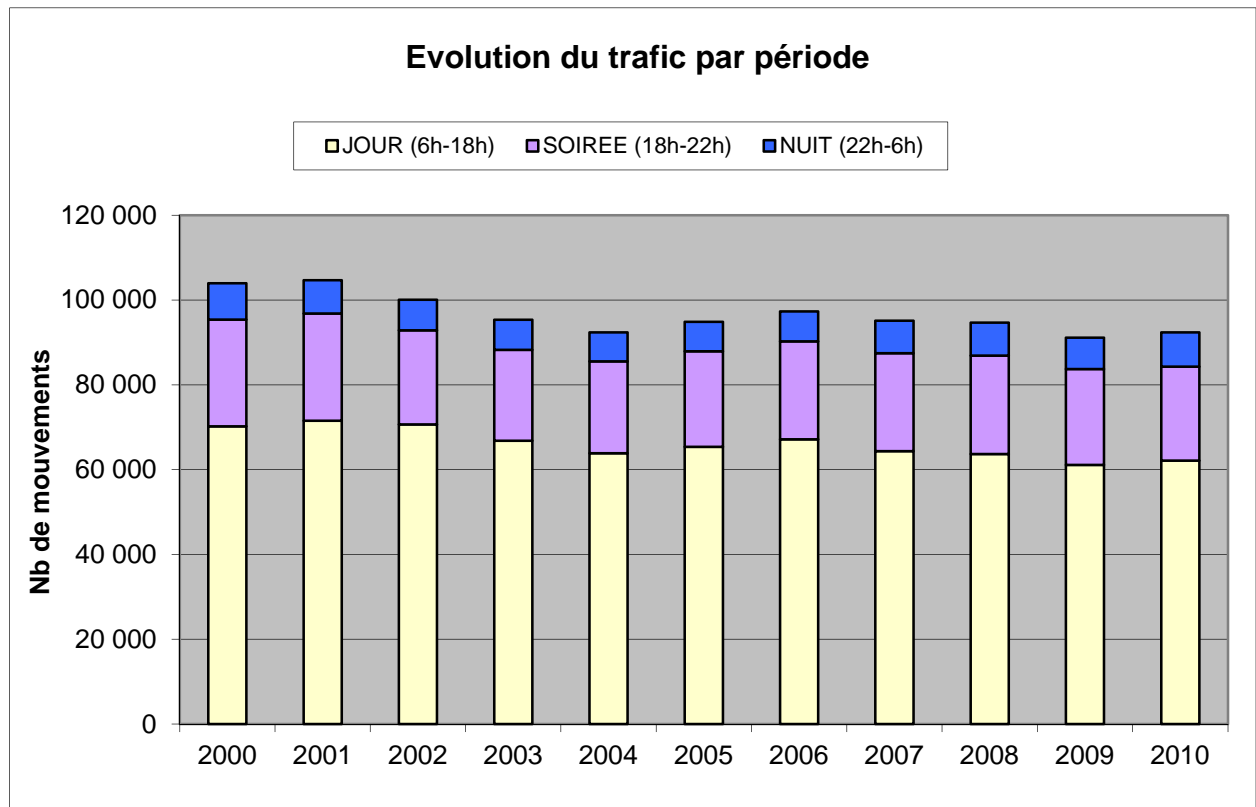


Le LaMax représente le bruit maximum atteint lors du passage d'un avion au-dessus d'un capteur.



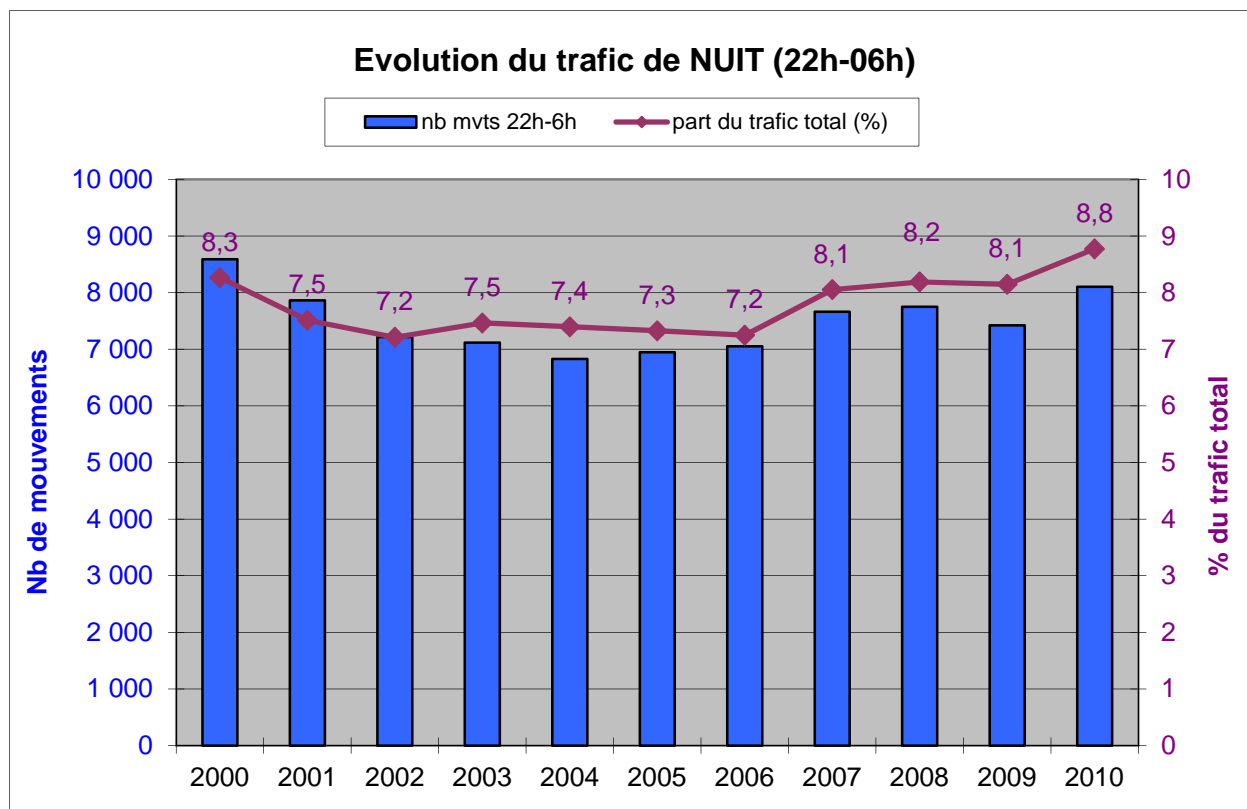
Le Lden représente le niveau de bruit (Level) pondéré jour (day), soirée (evening), nuit (night).

• TRAFIC AERIEN



* un mouvement : un décollage ou un atterrissage

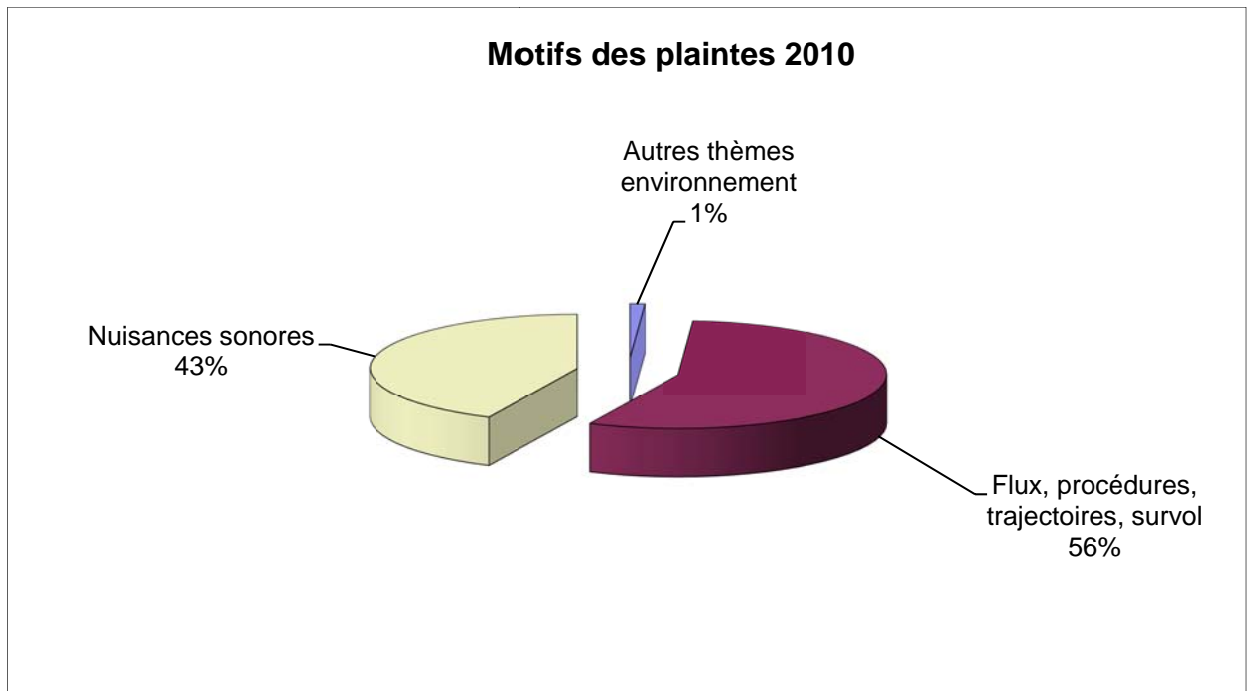
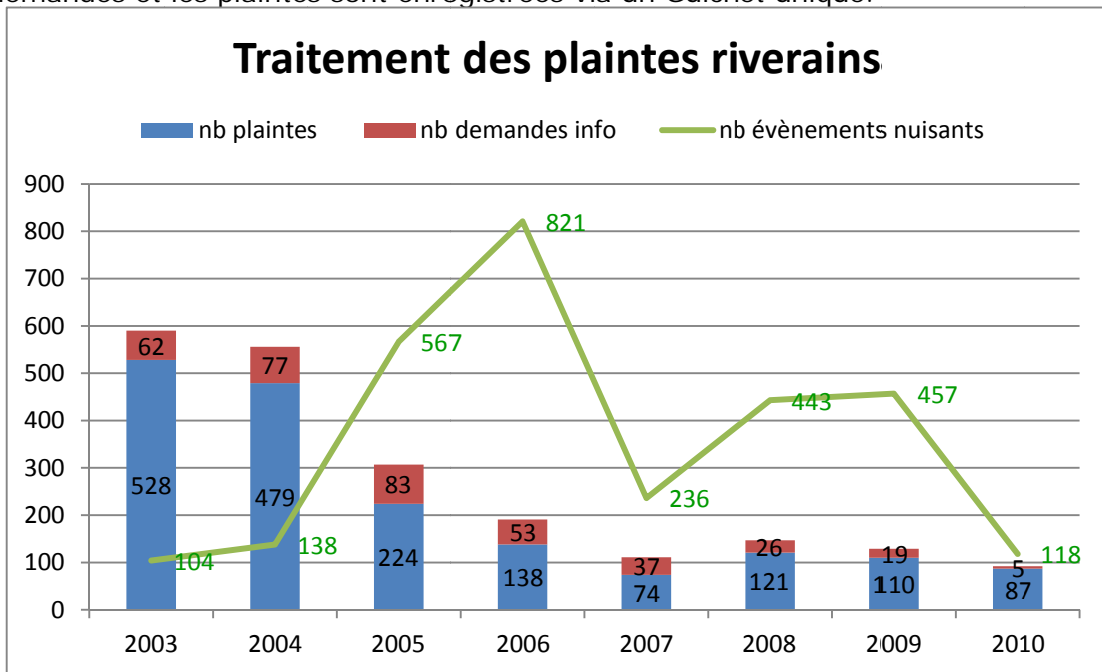
→ Le trafic 2010 est toujours inférieur à celui observé en 2001.



→ Le détail des vols sur une nuit est consultable dans le [bulletin semestriel statistique](#).

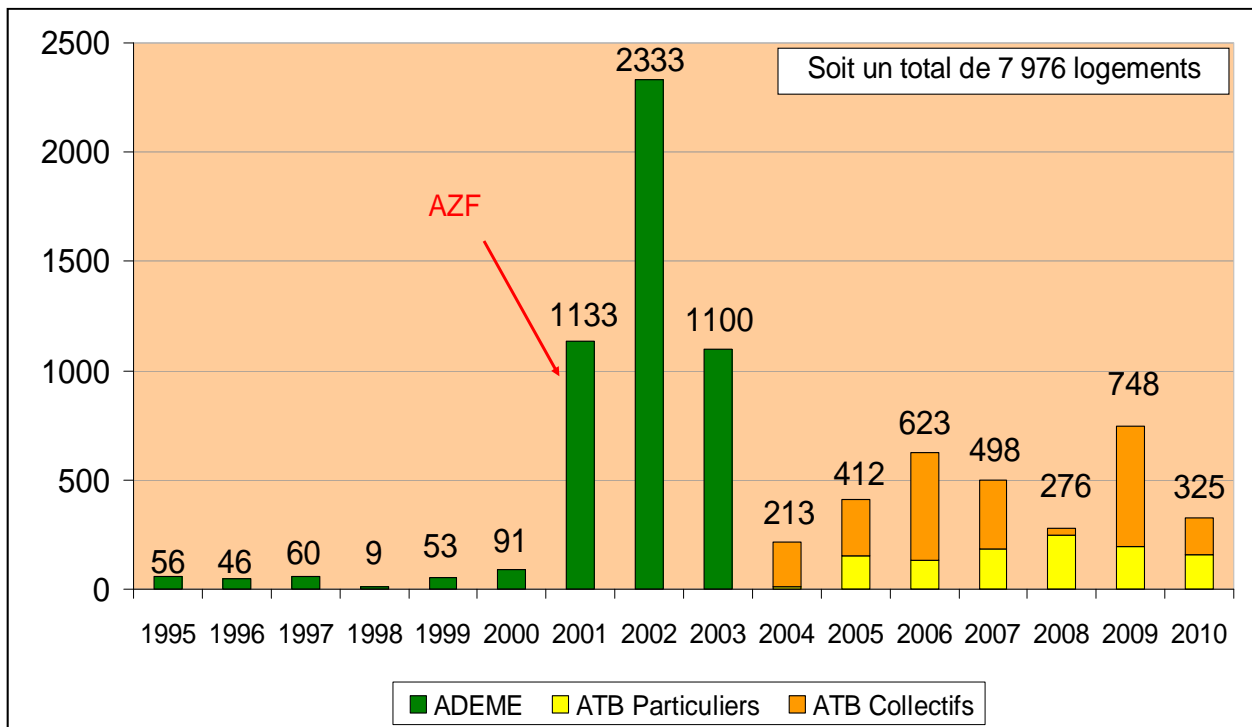
• Traitement des plaintes et demandes d'information

Les demandes et les plaintes sont enregistrées via un Guichet unique.

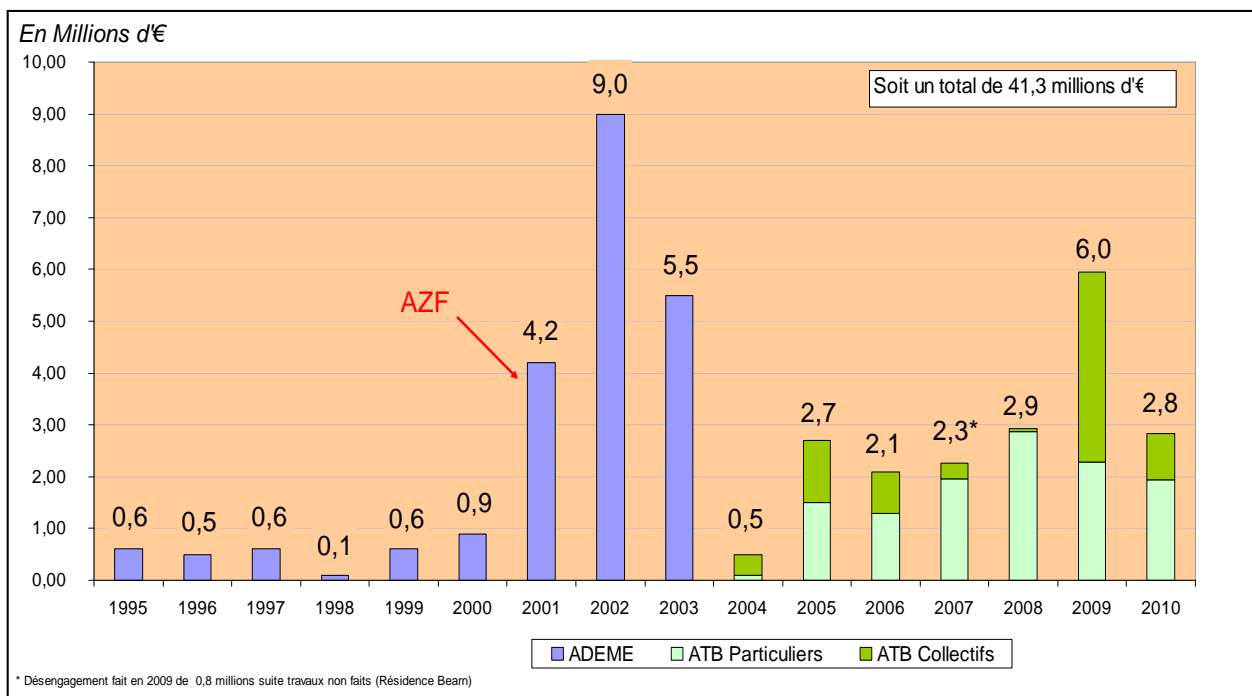


*Autres : autres pollutions (air, ...), exploitation de l'aéroport (horaires, travaux, ...), second aéroport, demandes de statistiques, ...

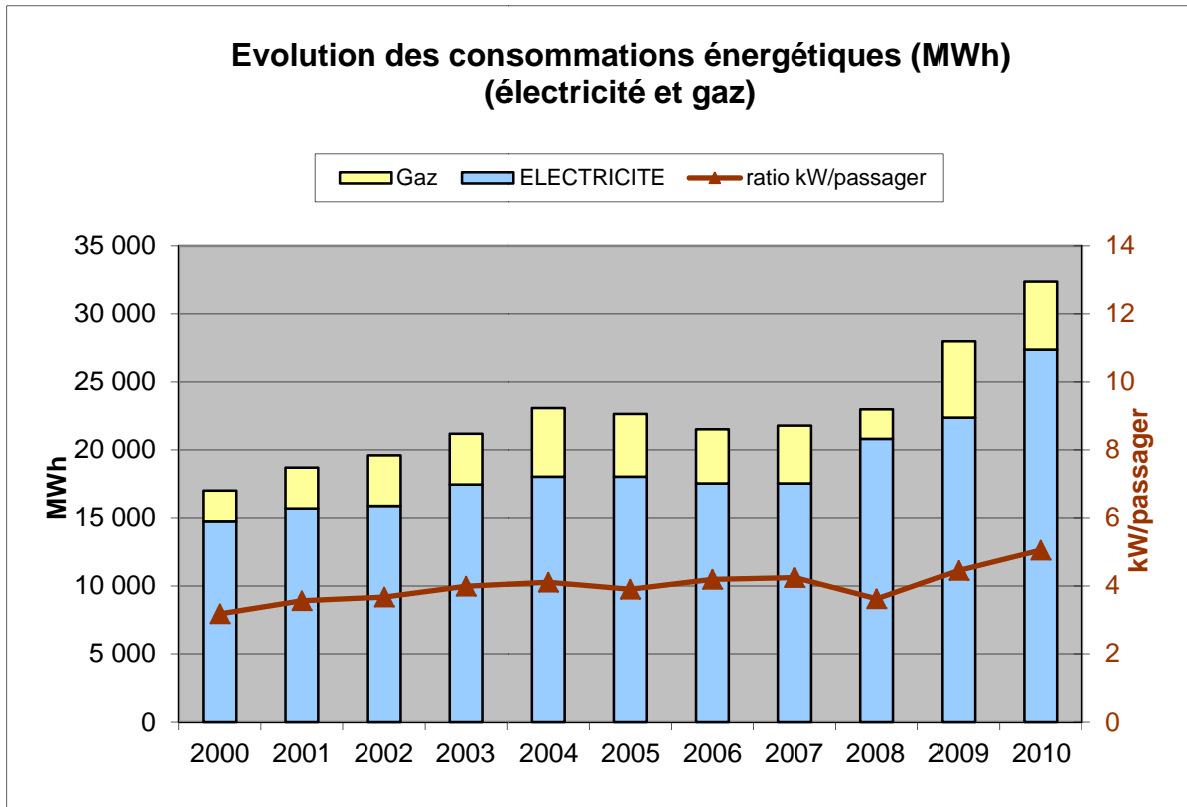
• AIDE A L'INSONORISATION



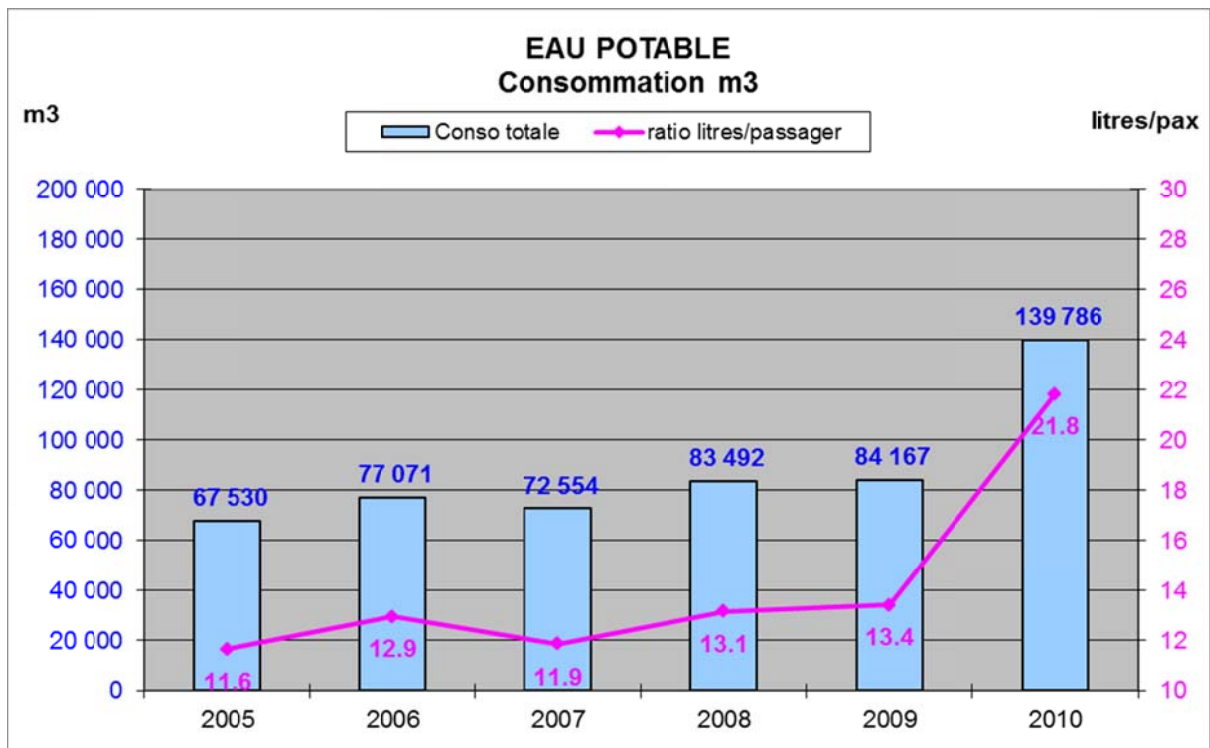
Courant 2008 afin d'accélérer l'insonorisation des riverains, les collectivités territoriales contribuent au financement d'un fond complémentaire : 2,4 millions d'euros par an, pendant 4 ans : c'est le nouveau programme SILENCIO. Le versement de ce fonds a été suspendu en 2009 et en 2010 (importance de la trésorerie) et en contrepartie, la convention a été prolongée d'un an.



- **CONSOMMATIONS ENERGETIQUES**

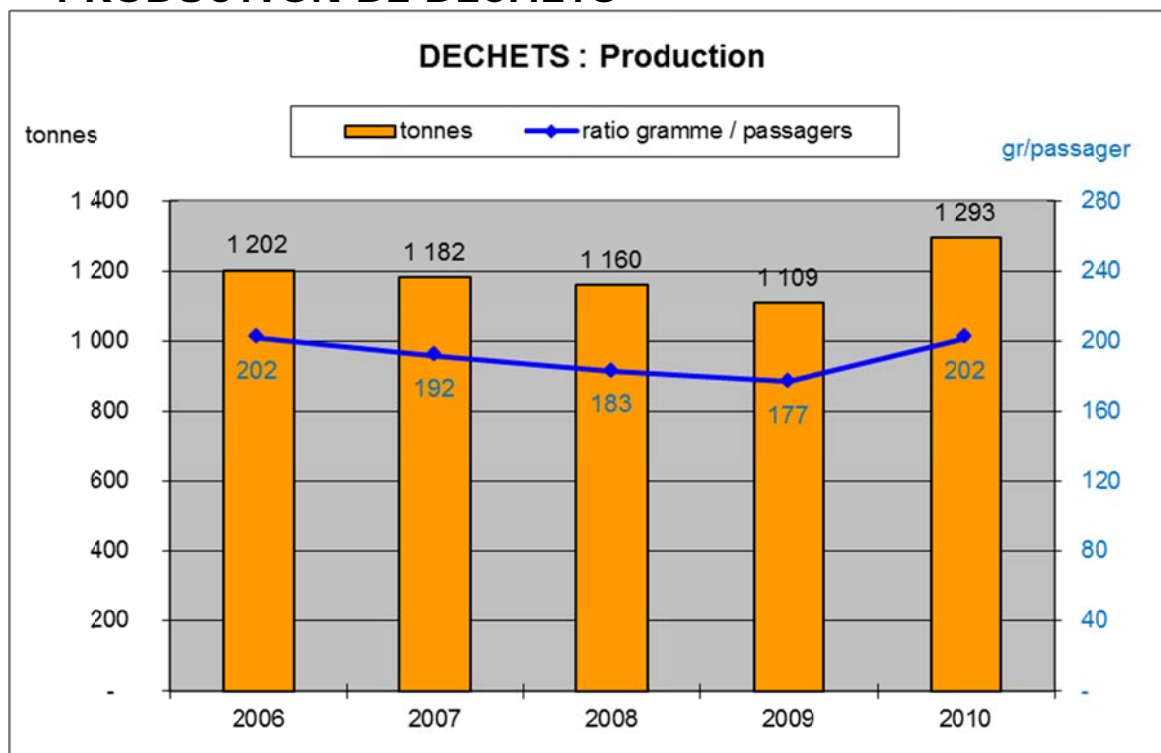


La consommation énergétique comprend l'éclairage, la climatisation ainsi que tous les autres usages de l'électricité (hors balisage). Le gaz est utilisé pour le chauffage. L'augmentation en 2010 est liée majoritairement à l'ouverture du Hall D.

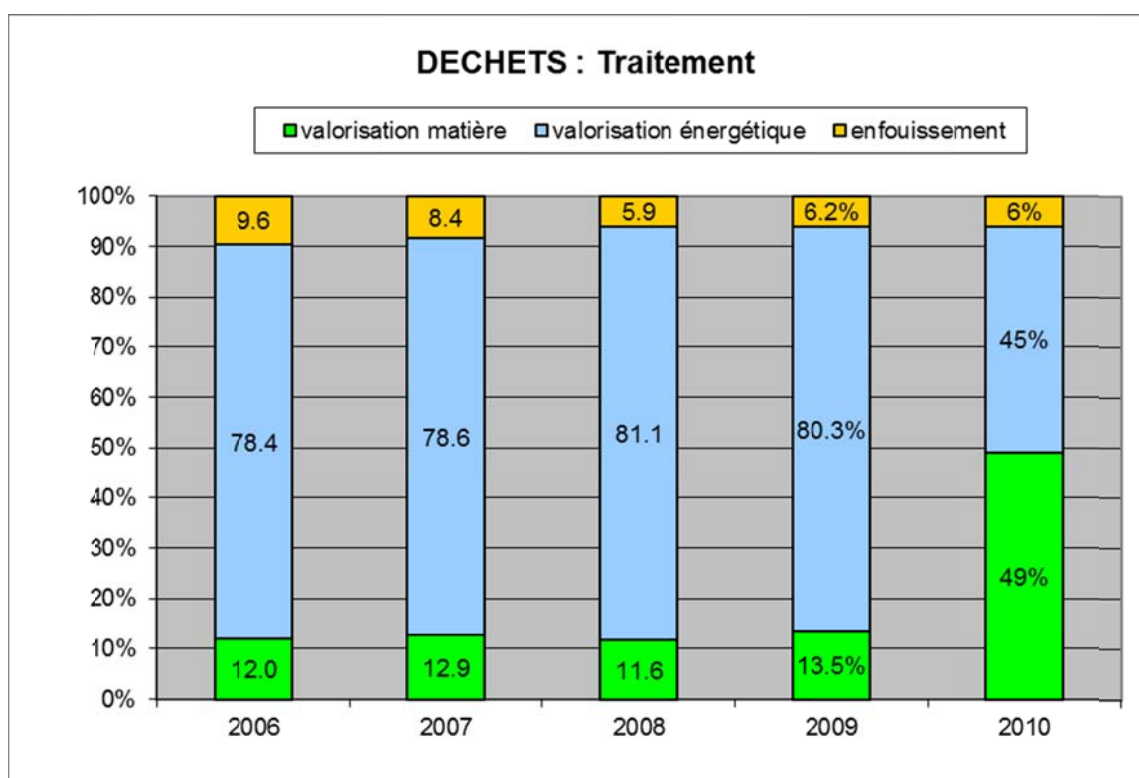


L'eau potable est utilisée pour les sanitaires, la restauration et les usages industriels. Une fuite importante a été constatée en 2010 (évaluée à 15 000 m3). Par ailleurs, une part de l'augmentation est liée à l'ouverture du Hall D.

• PRODUCTION DE DECHETS



Les déchets non dangereux sont produits par toutes les entreprises de la plateforme (environ 150) : déchets en mélange, papiers, cartons, journaux, verre, bois, pneus, ferrailles, déchets verts, On observe une augmentation de la quantité de déchet produite, liée à l'ouverture de nouveaux commerces dans le hall D.



Valorisation matière : Recyclage (verre, papier, cartons, ferraille, déchets verts, bois, pneus)

Valorisation énergétique : Incinération avec récupération d'énergie (chauffage) (DIB, ...)

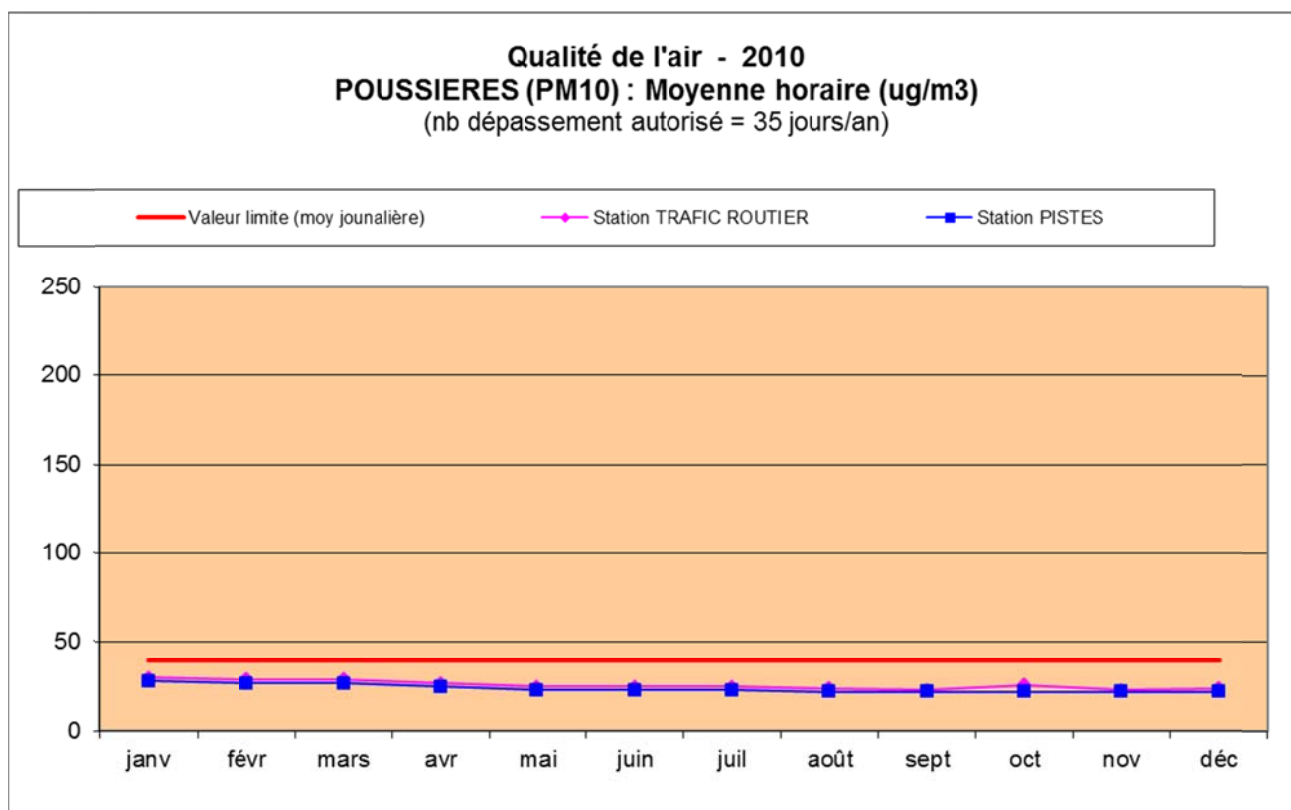
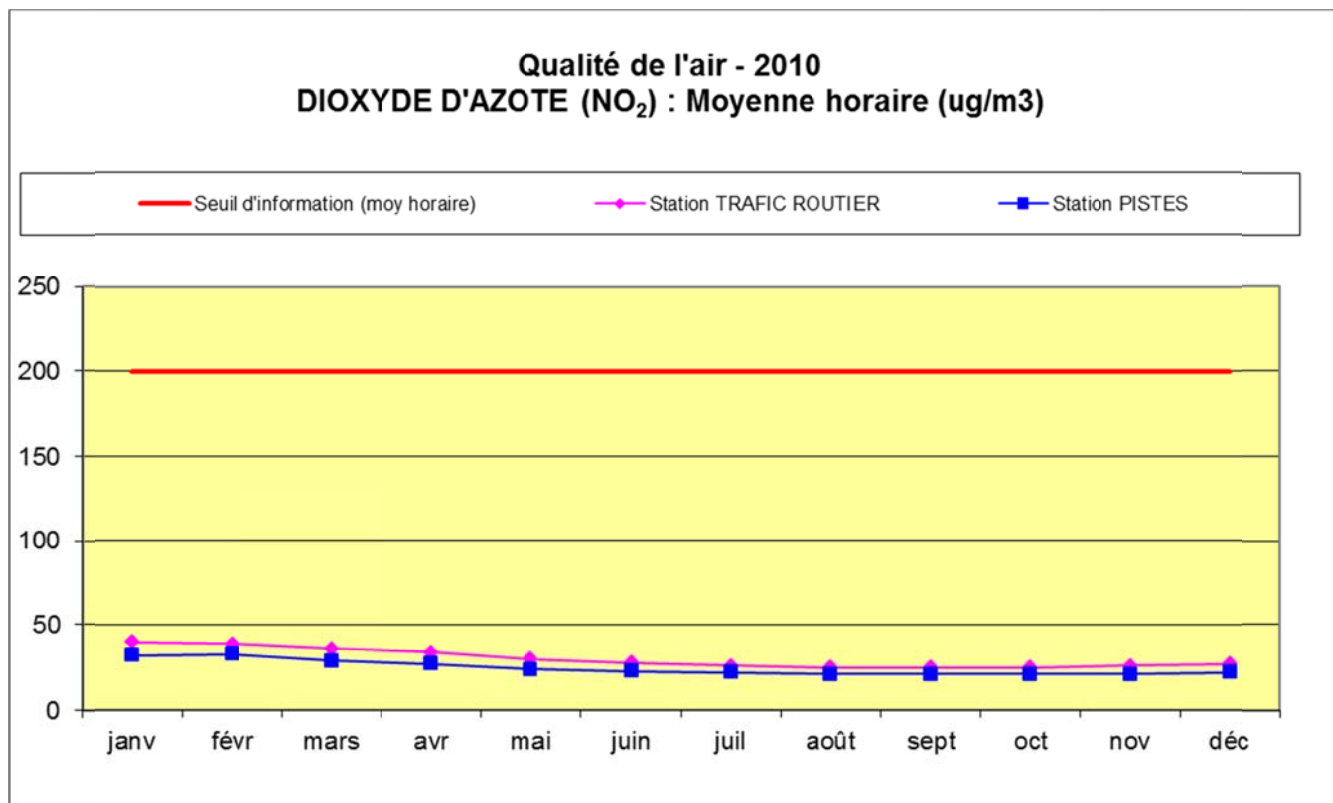
Enfouissement : Mise en décharge (encombrants, déchets de balayage des voiries)

Objectifs : → Valorisation matière = 40%

L'augmentation significative de la part de déchets valorisés est consécutive à un changement de prestataire pour la gestion des déchets.

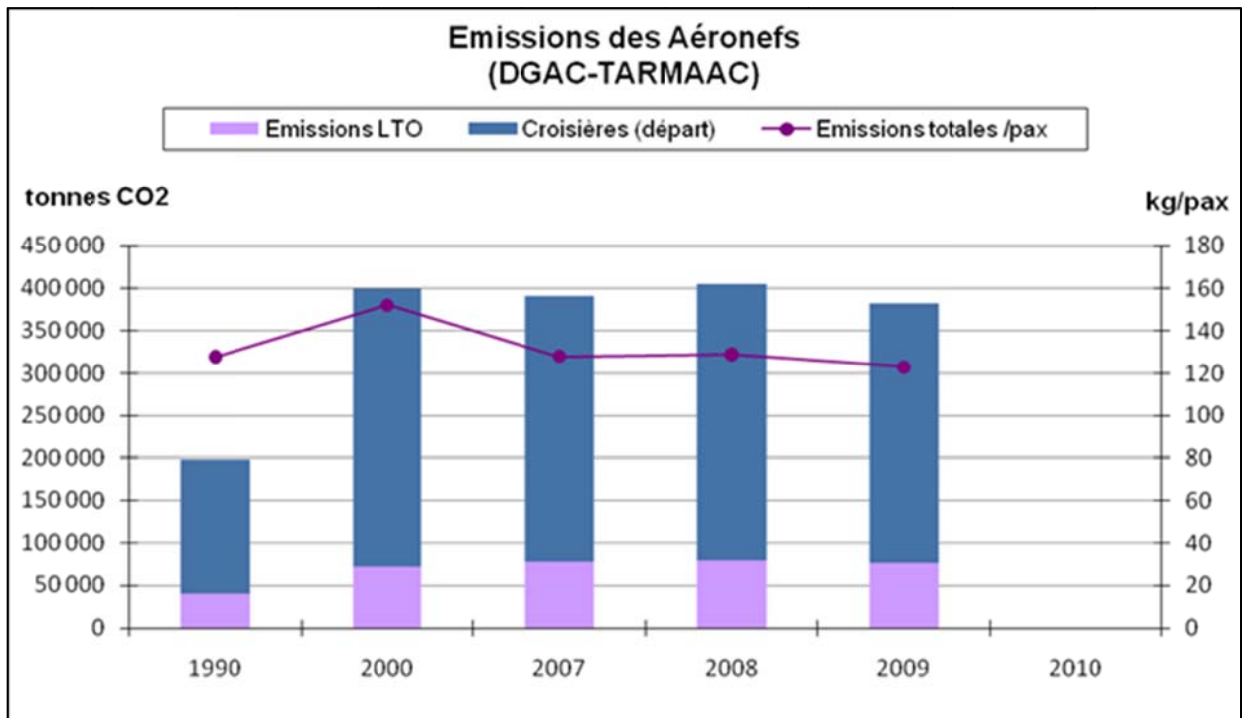
• QUALITE DE L'AIR

2 stations mesurent en continue la qualité de l'air sur la zone aéroportuaire :
- La station TRAFIC ROUTIER est située sur les voiries à proximité du parking P4.
- La station PISTES est située à proximité des pistes et des parkings avions.
Les polluants mesurés sont le Dioxyde d'azote NO₂ et les poussières PM10.



Les seuils d'information et d'alerte n'ont pas été dépassés tout au long de l'année 2010.
Les résultats en ligne : www.oramip.org

La DGAC calcule les émissions de gaz à effet de serre émises par les aéronefs sur l'Aéroport Toulouse-Blagnac (en tonnes équivalent CO2) :



Nous sommes en attente des données 2010.